

# RÉUSSIR AU COLLÉGIAL



**8A 23/8B 37**

**« Ça compte-tu ? »**

Animateur : Robert Howe



Association québécoise  
de pédagogie collégiale

## « Ça compte-tu ? »

Animateur : Robert HOWE  
 Coordonnateur à la vie pédagogique  
 Cégep régional de Lanaudière à L'Assomption

### Atelier 8A 23

**SECRÉTAIRE :** LISE ST-PIERRE  
 Conseillère pédagogique,  
 Cégep de Baie-Comeau

À la question de l'animateur : *Qu'est-ce qu'une note ?*, on accepte la réponse : *un symbole qui témoigne d'un jugement professionnel posé par l'enseignant au sujet du degré d'atteinte des objectifs*. On observe que plusieurs enseignants se servent des notes comme élément de motivation extrinsèque. Dans ce cas, la note ne veut plus dire la même chose pour tout le monde et ne rend plus compte exclusivement du développement de la compétence.

Pour garantir le caractère univoque de la note il faut : l'existence de critères en lien avec la compétence, publics, connus des élèves, précis, partagés, indépendants d'autres types d'appréciation. Par exemple, la présence au cours, un moyen de réussir mais pas une mesure de l'atteinte des objectifs, ne devrait pas être prise en considération dans la note attribuée pour certifier si les objectifs sont atteints ou non. On s'entend pour dire que contrôler les comportements et la motivation par la note n'est pas souhaitable, mais le problème demeure : comment faire autrement ?

Il faudrait trouver d'autres moyens pour motiver les élèves à participer aux cours :

- Faire voir la pertinence des apprentissages, les rendre plus concrets, augmenter les liens entre la vie et les cours, faire plus de stages (ex. : le stage en sciences humaines s'est avéré une source de motivation pour les élèves et cela dans les cours aussi), lier les apprentissages à un engagement sociale...
- Augmenter les qualités pédagogiques des professeurs pour l'ensemble du réseau : justifier le rôle et l'importance de l'éducation

- Responsabiliser les élèves – leur laisser beaucoup d'autonomie – leur parler des choix et de leurs conséquences
- Miser sur la maturité, l'appel aux valeurs fondamentales
- Faire de l'évaluation formative descriptive – donner des suggestions pour remédier aux lacunes – utiliser la notation réussite-échec
- Agir sur la motivation intrinsèque
- Donner des critères d'évaluation clairs et connus
- Utiliser une échelle de notation moins fragmentée
- Miser sur la valorisation du cours, des élèves

La question est posée : *Pourquoi un élève suffisamment motivé devrait-il être présent aux cours si le matériel didactique permet l'apprentissage autodidacte, si les critères et les exigences sont clairs et connus, et si l'élève est motivé ?*

- Faire plus de reconnaissance des acquis
- Permettre aux élèves de ne pas assister aux cours à la condition que le matériel didactique de qualité soit disponible et que l'élève démontre suffisamment de motivation intrinsèque
- Mais alors, il y a un plus grand besoin d'encadrement (disponibilité du professeur)

À la fin de l'atelier, les participants et les participantes discutent du caractère subjectif de l'évaluation. En fait, on se rend compte que ce qui importe, c'est faire preuve de rigueur pour guider le jugement professionnel. Il faut parler d'impartialité, d'équité plutôt que d'objectivité. Être toujours capable de répondre positivement à la question : *suis-je capable de défendre ma note ?* On relève l'importance d'utiliser une grille d'évaluation

avec des critères clairs, connus, précis pour analyser un travail. On se demande s'il ne vaudrait pas mieux porter un jugement global et utiliser un système réussite-échec. Mais alors comment informer adéquatement l'élève de ses forces et de ses faiblesses? Ou encore une notation de type A, B, C, D, E ?

On constate que tout n'est pas réglé dans ce domaine et que les enseignants et les enseignantes arriveront difficilement à s'entendre sur la façon d'évaluer les apprentissages des élèves alors qu'ils doivent composer avec des problèmes de motivation, de présence aux cours et de participation en classe. On repart avec plus de questions que de réponses.

### Atelier 8B 37

**SECRÉTAIRE :** Jacques BELLEAU  
Conseiller pédagogique,  
Cégep de Lévis-Lauzon

La question de départ « Ça compte-tu ? » est entendue des centaines, sans doute des milliers, de fois à chaque session dans les cégeps du Québec. Derrière cette question, il y a la préoccupation de la note associée à une production demandée par un professeur. Dans la culture collégiale, on parle fréquemment du « salaire de l'élève ».

La réflexion faite par les membres du groupe de tâche nous a permis de discuter de la note sous l'angle de sa définition, de sa constitution et de ses conséquences. Ce texte constitue la synthèse des propos entendus et échangés.

#### La note : sa définition, son contexte

La note est un symbole témoignant du jugement professionnel sur le degré d'atteinte des objectifs. C'est l'enseignante ou l'enseignant qui est témoin de l'apprentissage et qui porte le jugement de valeur. Ce jugement de valeur est un acte professionnel délégué par l'établissement à un professeur.

Les professeurs sont régulièrement soumis à des pressions de la part des étudiantes et des étudiants. Des pressions morales qui visent à obtenir un résultat supérieur

dans le but d'éviter un échec et ses conséquences ou d'accroître la cote de rendement (la cote R). Cette pression est peut-être difficile à vivre.

#### La note : sa constitution

Précisons d'entrée de jeu que ce qui suit est un compte rendu des échanges tenus lors de l'atelier. Il faut donc y voir le reflet de certaines pratiques d'évaluation ayant cours dans le réseau collégial. Il ne s'agit donc pas d'un travail de réflexion docimologique.

Il est assez évident que la note porte, pour une partie assez importante, sur l'atteinte des objectifs. Mais, au-delà de cela, différents éléments y sont inclus. On réfère à des obligations découlant de certaines politiques comme celle portant sur la valorisation de la langue. Quelques éléments sont associés au projet éducatif ou aux valeurs de référence du collège. D'autres composantes sont aussi prises en considération : l'engagement, la participation, etc. Enfin, il reste une infime partie qui, tout en relevant du jugement de valeur du professeur, correspond à une marge discrétionnaire, cette marge qui permet à une enseignante ou à un enseignant d'ajouter les quelques points faisant la différence entre la réussite et l'échec.

De manière générale, la note réfère à des compétences énoncées dans le plan de cours ou dans le contexte de l'évaluation elle-même. On observe de plus que la note comprend aussi des éléments implicites, des éléments qu'on ne nomme pas mais qui réfère à une espèce de fond culturel commun. En fait, on convient qu'il est difficile de tout nommer ce qui est pris en compte dans la notation. Dans ce contexte, la note peut-elle avoir un caractère univoque, c'est-à-dire que les éléments donnant lieu au jugement sont connus de tous ?

Un piège dans lequel il est facile de tomber consiste à tout noter. C'est ainsi que tout travail réalisé par l'élève donne lieu à une note. La perspective est évidemment de créer une certaine forme de motivation, une motivation extrinsèque, susceptible de favoriser les apprentissages. Le piège de ce processus de micro-évaluation, ce cumul de petites notes peut interférer sur ces apprentissages qui, à terme, ne seront pas nécessairement intégrés. Ce processus peut aussi mettre aussi sur un même pied deux évaluations dont l'une est pourtant, qualitativement parlant, plus importante que l'autre. Que faire

pour susciter cette nécessaire implication de l'élève dans son apprentissage ? Une piste est à explorer : exiger de l'élève la réalisation d'un minimum de travaux pour accéder à une étape d'évaluation sommative.

La pénalisation pour la remise d'un travail en retard a aussi retenu l'attention. C'est là un exemple d'un intrant de la note qui ne réfère pas aux objectifs du cours. Une attitude devrait prévaloir dans ces cas, un travail remis en retard devrait être refusé. En fait, on doit faire le parallèle avec ce qui se produit lorsqu'un élève est absent sans motif d'un examen se déroulant en classe. Dans un tel cas, l'absence donne lieu à l'attribution d'un zéro. C'est une question d'équité. Dans le même ordre d'idée, on s'interroge aussi sur la nécessité de procéder aux évaluations en classe afin de s'assurer que la note reflète réellement les apprentissages de l'élève sans apport extérieur.

L'approche par compétences implique l'exploitation soutenue de l'évaluation formative suivie d'une évaluation sommative se déroulant en fin de session et contribuant à une partie importante de la note finale. Or, les élèves éprouvent beaucoup de difficultés à accomplir un travail qui n'est pas évalué.

Dans le cours des échanges, on a mis en évidence que le format des cours, quinze semaines, peut influencer la note, certains élèves pouvant être en mesure d'atteindre les objectifs s'ils bénéficiaient de quelques heures de plus.

Une question demeure en suspens, la note doit-elle refléter l'atteinte par l'élève d'une majorité d'objectifs ou de l'atteinte minimale de chacun des objectifs du cours. Cette question sous-entend la nécessaire définition d'un seuil de réussite.

### **La note : ses conséquences**

Le développement de la relation de confiance entre le maître et l'élève est implicite à toute évaluation puisqu'il est question d'un jugement. En effet, comment l'élève peut-il accepter le jugement si ce dernier ne se situe pas dans un contexte de confiance ?

Les étudiantes et les étudiants posent régulièrement, à leur manière, la question de l'équivalence de l'évaluation. Quelle est la signification de la note lorsque chacun adopte un comportement différent à l'égard

d'une composante de la note. Ainsi, par exemple, peut-on parler d'équivalence lorsqu'un professeur applique d'une manière les règles découlant de la Politique de valorisation de la langue et que son collègue, du même département, l'applique différemment, surtout lorsqu'il s'agit du même cours ? Il doit y avoir congruence dans les pratiques de notation.

Il peut donc arriver qu'un élève veuille contester la note qui lui est attribuée. Cela est normal lorsqu'il y a un écart important entre le jugement de valeur porté par l'enseignante ou l'enseignant et celui que l'étudiante ou l'étudiant porte sur ses apprentissages.

L'évaluation ne peut ni ne doit être un acte mécanique qui peut, eu égard à son caractère arithmétique, une sommation de résultats, paraître objective. Or, rien n'est plus faux. L'évaluation, puisqu'il s'agit d'un jugement de valeur, est subjective. Elle résulte, même dans ce contexte mécanique, d'une suite d'actes subjectifs.

La motivation n'est pas associée à la note. En fait, l'expérience démontre qu'une tâche intéressante, significative rend inutile la référence à une évaluation porteuse d'une note.

À la question de départ, nous serions tentés de dire que tout compte. Toute activité d'apprentissage, qu'elle donne lieu ou non à une note, contribue à l'apprentissage final. Il nous appartient de mettre en place un contexte qui valorise la gratuité de l'apprentissage, qui mette l'accent sur l'effort et la recherche de l'excellence. Enseigner c'est aussi éduquer.